

L'EMBAUMEMENT

UNE PASSION ROMANTIQUE

FRANCE XIX^e SIÈCLE

ANNE CAROL



LA CHOSE PUBLIQUE
CHAMP VALLON

L'embaumement, une passion romantique

DU MÊME AUTEUR

Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation, XIX^e-XX^e siècles, Seuil, 1995.

Les médecins et la mort, XIX^e-XX^e siècles, Aubier, 2004.

Physiologie de la Veuve: une histoire médicale de la Guillotine, Champ Vallon, 2012.

(En co-direction)

Avec Régis Bertrand : *L'exécution capitale. Une mort donnée en spectacle, XVI^e-XX^e siècle*, P.U.P., 2003.

–, *Les narrations de la mort*, P.U.P., 2005.

–, *Le « monstre » humain, imaginaire et société*, P.U.P., 2005.

Avec Gilbert Buti : *Comportements, croyances et mémoires, Europe méridionale XIV^e-XX^e siècle*, P.U.P., 2007.

Avec Isabelle Renaudet : *La mort à l'œuvre. Usages et représentations du cadavre dans l'art*, P.U.P., 2013.

Illustration de couverture :

*Paul Delaroche, Louise Vernet, femme de l'artiste, sur son lit de mort, 1846.
Musée des Beaux-Arts de Nantes.*

© 2015 CHAMP VALLON, 01350 CEYZÉRIEU

www.CHAMP-VALLON.com
ISBN 979-10-267-0059-3

ANNE CAROL

*L'embaumement,
une passion romantique*

FRANCE, XIX^e SIÈCLE

Champ Vallon

*Le présent ouvrage est publié avec le soutien du laboratoire Telemme
de l'Université d'Aix-Marseille
et de l'Institut Universitaire de France*

*À mon père (un de plus sur l'étagère)
Et à Michel, qui enflamme l'automne*

INTRODUCTION

Pendant un temps assez bref, quelques dizaines d'années peut-être, en France, des hommes et des femmes ont caressé le rêve de conserver éternellement les corps des morts qui leur étaient chers. Ce rêve a pris naissance à l'aube du XIX^e siècle et s'est progressivement évanoui dans le dernier tiers du siècle. Ce souci de conservation s'est distingué de celui qui concernait les dépouilles princières des siècles précédents en ce qu'il procédait de douleurs et d'affections intimes et ordinaires ; il ne préfigurait pas non plus la thanatopraxie actuelle, vouée à la conservation temporaire des corps. Ce désir a engendré une pratique : l'embaumement. C'est la genèse, l'essor, le triomphe et le désenchantement de cette pratique qu'on se propose d'évoquer ici.

Aujourd'hui, plus de la moitié des corps en France reçoit des soins de conservation après la mort. Cette proportion n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960, qui ont vu la thanatopraxie s'implanter et s'organiser dans notre pays. *Thanatopraxie, soins de conservation* sont des mots qu'on emploie pour désigner un ensemble de gestes et de techniques mis en œuvre par des professionnels pour suspendre les atteintes de la décomposition, et éventuellement restaurer l'apparence du défunt lorsque la maladie, l'agonie ou la violence de la mort l'ont rendu difficile à reconnaître. On n'emploie plus guère le mot d'*embaumement*, dont l'usage semble cantonné aux opérations pratiquées sur des grands

hommes, chefs d'État ou papes essentiellement, pour les conserver indéfiniment et éventuellement les exposer¹. On emploie encore moins celui de momification, connoté dans le temps (l'Égypte ancienne) et dans l'apparence (un corps desséché).

La montée en puissance rapide et récente de la thanatopraxie et, plus généralement, les mutations du funéraire contemporain ont attiré l'attention des sociologues et des anthropologues. Dans le sillage des travaux sur la mort de Louis-Vincent Thomas ou de Jean-Didier Urbain², des recherches sont menées depuis une dizaine d'années sur les métiers qui tournent autour du cadavre : Mélanie Lemonnier s'est attachée à faire l'« étude ethno-historique » de l'embaumement, Pascale Trompette à analyser la sociologie et l'économie du marché des défunts, Julien Bernard à construire une anthropologie des émotions chez les professionnels des pompes funèbres³. Les historiens, en s'intéressant à la Morgue, aux pompes funèbres ou à la vérification des décès, ont aussi abordé récemment les pratiques professionnelles en rapport avec la mort et la gestion matérielle des cadavres⁴. Mais ni les embaumeurs ni l'embau-

1. Pour prendre des exemples récents, Kim Il Sung, Jean-Paul II ont été embaumés ; l'embaumement d'Hugo Chavez, en revanche, a échoué. Sur la pratique contemporaine de l'embaumement, voir I. Zbarski, *À l'ombre du mausolée*, Solin-Actes Sud, 1997.

2. L.-V. Thomas, *Anthropologie de la mort*, Payot, 1975 ; *Le cadavre*, Complexe, 1980 ; J.-D. Urbain, *La société de conservation*, Payot, 1978 ; *L'archipel des morts*, Payot, 1998.

3. M. Lemonnier, *Thanatopraxie et thanatopracteurs. Étude ethno-historique des pratiques d'embaumement en France*, Éditions Universitaires Européennes, 2011 ; P. Trompette, *Le marché des défunts*, Sciences-Po Presses, 2008 ; J. Bernard, *Croquemort. Une anthropologie des émotions*, Métailié, 2009. On pourrait y ajouter les travaux de Cyril Laudanski : « Le cadavre de mains en mains. Regard ethnologique sur le travail des agents de réquisition et des fossoyeurs de Marseille aujourd'hui », in H. Guy et alii (dir.), *Rencontres autour du cadavre. Actes du colloque de Marseille 15-17 mars 2010*, Saint-Germain en Laye, GAAF, 2012, p. 153-160. Voir aussi G. Clavandier, *Sociologie de la mort*, A. Colin, 2009.

4. B. Bertherat, *La Morgue de Paris au XIX^e siècle (1804-1907) : les origines de l'institut médico-légal ou les métamorphoses de la machine*, thèse d'histoire de l'Université de Paris I, 2002, « Le médecin légiste face au cadavre (France, XIX^e siècle). Contribution à une histoire des sensibilités », in Guy (dir.), *op. cit.*, p. 51-61.

mement au XIX^e siècle n'avaient encore fait l'objet d'une recherche approfondie.

L'embaumement à l'époque médiévale et moderne a pourtant suscité de nombreux travaux et débats, notamment à propos des rituels des funérailles royales et de leur signification symbolique et politique¹. Mais l'embaumement au XIX^e siècle n'est abordé que très rapidement dans les synthèses de Philippe Ariès et Michel Vovelle². Si Mélanie Lemonnier a pu ainsi s'appuyer dans sa thèse sur les travaux des médiévistes et des modernistes, elle a dû en revanche retourner aux sources mêmes pour étudier l'embaumement après la Révolution ; son étude est de ce point de vue pionnière, et doit être saluée. Mais nécessairement réduite à une petite trentaine de pages, elle n'est qu'une partie d'une mise en perspective qui dépasse le seul XIX^e siècle et reste subordonnée à la compréhension des pratiques actuelles.

Or, le XIX^e siècle constitue un moment singulier et fascinant dans l'histoire de l'embaumement et mérite qu'une étude à part entière lui soit consacrée. Pas seulement parce que c'est à ce moment que la méthode de l'injection ouvre la voie à l'embaumement moderne et à la thanatopraxie³ ; ni parce que s'y posent les fondements d'un marché

B. Bertherat, C. Chevandier, *Paris dernier voyage. Histoire des pompes funèbres (XIX^e-XX^e siècles)*, La Découverte, 2008 ; E. Bellanger, *La mort une affaire publique. Histoire du syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne*, Éditions de l'Atelier, 2008 ; D. Carnevale, « Dynamiques du marché funéraire dans la ville de Naples entre l'âge napoléonien et la Restauration. La naissance d'un service public », *Histoire & mesure*, XXVII, 2012, n°1, p. 29-58 ; A. Carol, « Le "médecin des morts" à Paris au XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 2014 n° 1, p. 153-179.

1. Pour un premier aperçu, A. Boureau, *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français XVI^e-XVIII^e siècles*, Les éditions de Paris, 1988, R. Giesey, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Flammarion, 1987.

2. P. Ariès, *L'homme devant la mort*, Seuil, 1977 ; M. Vovelle, *La mort et l'Occident*, Gallimard, 1983.

3. C'est cette approche étroite que privilégie l'histoire de l'embaumement tentée par les thanatopracteurs. Cf. J. Lopez, « Apparition et diffusion du procédé Gannal en France, Amérique du Nord et Chine », in Guy (dir.), *Rencontre... , op. cit.*, p. 145-150.

concurrentiel¹. Ce qui fait la particularité de l'embaumement au XIX^e siècle, c'est la conjonction de deux exigences dissociées à d'autres époques. À l'époque moderne, l'embaumement cherchait à faire des corps indestructibles, au prix de lourdes mutilations ; aujourd'hui, la thanatopraxie fabrique des corps en apparence intacts, mais à la conservation limitée. Au XIX^e siècle, on veut conserver les corps de façon indéfinie, et on veut aussi que ces corps reproduisent l'apparence du sommeil². En refusant que les cadavres soient autre chose que d'éternels corps endormis et intacts, le XIX^e siècle (et plus particulièrement sa première moitié) pousse jusqu'à la névrose le désir de la conservation, le refus de la mort et de la néantisation, l'angoisse de la dissolution. Ainsi, cette histoire de l'embaumement doit être replacée dans l'histoire des émotions, des sensibilités et des représentations, notamment celles qui ont trait à la mort à l'âge du romantisme.

Mon objectif, en me lançant dans cette recherche, a été de tenter une histoire totale de l'embaumement, c'est-à-dire d'embrasser le sujet sous une multitude d'angles. L'embaumement peut en effet s'aborder par l'histoire des techniques : impossible de comprendre sa vogue sans évoquer la mise au point du procédé de l'injection et ses perfectionnements, et sans le comparer avec ceux employés auparavant. Il peut s'aborder par l'histoire sociale : celle des embaumés, bien sûr, dont les sources nous livrent quelques traces, mais aussi celle des embaumeurs, de leurs trajectoires et de leur place dans la société. L'approche économique est tout autant pertinente : l'embaumement est un marché où la concurrence a été âpre, et où la publicité a joué un rôle essentiel. Mais l'histoire de l'embaumement

1. P. Trompette, M. Lemonnier, « Funeral embalming: the transformation of a medical innovation », *Science Studies*, vol. 22, 2009, n° 2, p. 9-30.

2. A. Carol, « Conserver, pourquoi faire ? Le corps, la mort, le temps », in R. Bertrand, M. Crivello et J.-M. Guillon (dir.), *Les historiens et l'avenir : comment les hommes du passé imaginaient leur futur*, PUP, 2014, p. 147-155.

est encore une histoire d'hommes et de rivalités, parfois rocambolesques tant il est porté par quelques figures qui en épousent la cause avec passion et s'opposent avec violence, dans des conflits très personnalisés.

Deux autres approches ont particulièrement nourri ce travail. Historienne de la médecine formée par Jacques Léonard, j'ai été sensible à la question de la professionnalisation de l'embaumement, aux enjeux socio-économiques qu'elle comporte et au conflit de territoire qui oppose les médecins et les non-médecins sur ce point – un conflit qui dépasse très largement la question des profits. Cette question est d'autant plus intéressante qu'elle trouve des échos dans la façon dont la thanatopraxie, aujourd'hui, écrit son histoire et se situe dans le champ des métiers liés aux soins du corps. Par ailleurs, entraînée vers l'histoire de la mort par Régis Bertrand, j'ai voulu aussi replacer l'embaumement dans un ensemble plus vaste de pratiques funéraires, et notamment dans les transformations contemporaines du cimetière où s'expérimentent d'autres formes de conservation, pour essayer d'en éclairer le sens et la fonction. Essayer : car il y a, dans cette histoire de l'embaumement, des points qui restent mystérieux : pourquoi ce besoin surgit-il à ce moment ? Pourquoi disparaît-il au xx^e siècle en France, alors que les Américains, qui en ont importé et adopté les techniques au milieu du xix^e siècle, n'ont cessé de le pratiquer et de le perfectionner jusqu'à nos jours sans solution de continuité ?

L'histoire de la mort connaît depuis quelques années un regain de vigueur, fondé sur une approche résolument matérielle : celle du cadavre et des façons dont les sociétés, selon les époques, les circonstances et le statut du vivant dont il est issu, le gèrent concrètement¹. L'histoire de cette pratique singulière, on l'espère, en illustrera la fécondité.

1. Sur ce tournant, voir B. Bertherat, «La mort de l'historien (France, xix^e siècle)», in C. Chevandier (dir.), *Travailler ensemble ? Des disciplines aux sciences sociales*, PURH, 2014, p. 54-61. Voir aussi les travaux issus de l'ANR CoRPS, notamment la publication en cours d'*Une histoire du cadavre et de la modernité*, PUP, 2016.

PRÉAMBULE

L'embaumement traditionnel au XVIII^e siècle

On définit l'embaumement une préparation particulière de plusieurs sortes de drogues qu'on met dans toutes les parties d'un cadavre, pour le préserver pendant longtemps, de la corruption¹.

Pour saisir ce qui fait la singularité de l'embaumement au XIX^e siècle, il faut commencer par rappeler dans quels cadres sociaux, mentaux et techniques celui-ci est pratiqué au siècle précédent. Qui embaume-t-on? Quels sont ceux qui se chargent de sa mise en œuvre, et selon quelles techniques? Quelles significations donne-t-on à ce geste? Enfin, quels résultats concrets en attend-on?

Conservation et pratiques funéraires

Dans l'ancien régime funéraire, le destin de l'immense majorité des corps ordinaires est de retourner à la poussière ainsi qu'il est écrit dans la Genèse. L'embaumement ne touche qu'une infime frange de la société au XVIII^e siècle : « de nos jours, cette opération est d'usage pour les Grands », constate ainsi le chirurgien Jean-Joseph Sue en 1748².

1. J.-J. Sue, « Embaumement. De la manière d'ouvrir les cadavres humains », in *Abbrégé de l'anatomie de l'homme*, Simon, 1748, vol. 2, p. 16.

2. *Ibid.*

Une pratique limitée aux élites

L'embaumement, à cette date et depuis le Moyen Âge, concerne par tradition en premier lieu les dépouilles royales¹. Dans le processus plus général de l'extension des funérailles royales, Louis XIV en fait aussi bénéficier les « enfants et petits-enfants de France » ; le Régent ainsi que sa fille s'arrogent ensuite ce privilège.

Suivant l'exemple de ses aïeux Henri IV et Louis XIII, Louis XIV est embaumé après sa mort le 2 septembre 1715. En revanche, comme le grand Dauphin, mort en 1711 et madame Infante, morte en 1759, Louis XV n'est pas embaumé en 1774 ; dans les trois cas, la petite vérole qui a causé la mort conduit par sa dangerosité à réduire de façon drastique les rituels :

À cause de l'infection, son corps ne fut pas ouvert, on ne parla pas de l'embaumer, on le mit dans un cercueil de plomb rempli de chaux vive et on le conduisit, sans cérémonie, comme incognito, à Saint-Denis, sans qu'il y ait eu d'exposition, ni à Versailles, ni au Louvre².

Quant à Louis XVI, devenu Louis Capet pendant la Révolution, il ne connaît évidemment pas les honneurs des funérailles royales après sa décapitation en 1793.

Dans le cas des souverains, l'embaumement est partie prenante d'un ensemble de pratiques cérémonielles. Il s'insère dans une série de séquences précises, associées à des lieux et à des acteurs différents : le corps du défunt

1. J. A Chrościcki, M. Hengerer, G. Sabatier (dir.), *Les funérailles princières en Europe XVI^e-XVIII^e siècles*, Centre de Recherches du Château de Versailles, Éditions de la MSH, 2012 et plus particulièrement : G. Sabatier, « Les funérailles royales françaises », p. 17-47 ; F. Leforme-Falguières, « Les pompes funèbres des Bourbons, 1666-1789 », p. 49-71. Voir aussi P. Gouhier, « Les sépultures des Valois et des Bourbons », in J.-P. Poussou, I. Robin-Roméro (dir.), *Histoire des familles, de la démographie et des comportements*, PUPS, 2007, p. 841-856.

2. E. de Croÿ-Solre, *Journal*, tome XXX, cité par S. Perez, *La mort des rois*, Jérôme Millon, 2006, p. 265.

est d'abord exposé immédiatement après la mort dans la chambre mortuaire, pendant un temps assez court (24 heures), où quiconque veut le voir peut le faire¹. Puis il fait l'objet d'une série de traitements qui incombent à la maison royale et à ses grands officiers: d'abord une autopsie, puis l'embaumement. À l'issue de celui-ci, le corps est placé dans un cercueil, fermé et exposé dans une chambre de parade: il y reçoit les hommages de la Cour, pendant un temps plus ou moins long. Depuis Louis XIII, l'exposition publique ne se fait plus à visage découvert, même si Louis XV l'ordonne de façon exceptionnelle pour sa fille chérie Henriette de France en 1752. Enfin le cercueil quitte le palais royal pour aller à Saint-Denis où il reste encore une fois exposé avant l'inhumation solennelle.

L'embaumement concerne aussi des nobles que la couronne souhaite distinguer. On sait que Turenne en bénéficia en 1675, ainsi que de l'inhumation dans la basilique royale de Saint-Denis. Au XVIII^e siècle, c'est le cas du Maréchal de Saxe, qui avait aussi servi brillamment par les armes la monarchie française. À sa mort, en novembre 1750, Louis XV fait embaumer son corps avant de le faire transporter au Temple neuf de Strasbourg en février 1751, où il est placé dans une chapelle, en attendant la construction d'un mausolée somptueux que le roi a commandé au sculpteur Pigalle. Il y est transféré ainsi que les urnes contenant ses entrailles et son cœur à son achèvement en août 1770².

Bien que ce chapitre soit peu documenté pour l'historiographie française, l'embaumement semble aussi pratiqué par une élite aristocratique dans le cadre des funérailles

1. F. Leforme-Felguères note que les courtisans s'y montrent de moins en moins XVIII^e siècle: *op. cit.*

2. M. Gilet, «Le cadavre embaumé du Maréchal de Saxe: sources et enjeux de la mort d'un grand serviteur de guerre dans la France des Lumières», *Le cadavre préservé: savoirs et pratiques autour de la conservation et l'exposition du corps mort (XVI^e-XX^e siècles)*, Colloque international, Paris, ENS, 19-20 septembre 2014, actes à paraître.

et de leurs pompes; voire, à la fin du XVIII^e siècle, par les « riches » sans distinction de sang, comme le mentionne le chirurgien Pierre Dionis : « aujourd’hui, on n’embaume que les grands et les riches, dont les parents veulent bien faire cette dépense¹ ». S’ajoute d’ailleurs à cette catégorie celle des hauts dignitaires ecclésiastiques. À l’instar du pape, lui-même presque systématiquement embaumé depuis le Moyen Âge², cardinaux et évêques sont embaumés avant d’être inhumés dans la chapelle mortuaire qu’ils ont élue.

Enfin, ce bref inventaire ne doit pas oublier des pratiques qui relèvent de logiques plus circonstanciées, liées à la distance entre le lieu de la mort et celui de l’inhumation :

Ces sortes d’occasion peuvent tous les jours se rencontrer, comme sur la mer, dans les armées, ou même à la campagne lorsqu’un Seigneur vient à décéder sans son Château, et qu’on est obligé de le transporter dans la sépulture de ses ancêtres, qui se trouve dans des lieux souvent fort éloignés³.

Ces éventualités sont prévues par les manuels d’embaumement qui préconisent des procédés simplifiés dans le cas où les moyens ordinaires manqueraient. Mais ils concernent, de toute façon, les mêmes catégories sociales.

Une signification complexe ?

La signification de ces embaumements n’est pas aisée à cerner. Plusieurs explications sont avancées par les historiens.

La première, basée sur l’histoire des premiers embaumements médiévaux⁴, le voit comme une opération d’abord

1. P. Dionis, *Cours d’opération de chirurgie, démontrées au Jardin Royal*, 8^e éd., V^oe Houri, 1767, p. 693.

2. A. Paravicini Bagliani, *Le corps du pape*, Seuil, 1997.

3. Sue, *op. cit.*, p. 17. Le cas de Voltaire, embaumé pour être transporté sur son lieu de sépulture, est un exemple de ces embaumements circonstanciés.

4. Synthèse et bibliographie dans D. Alexandre-Bidon, *La mort au Moyen Âge, XIII^e-XVI^e siècle*, Hachette, 1998.

pragmatique: il s'agit de conserver la dépouille jusqu'aux funérailles. Ce peut être le cas des seigneurs morts loin de chez eux, à la guerre ou en croisade, et dont on veut enterrer tout ou partie dans leur fief; dans le cas particulier des rois, dont les funérailles ne cessent de s'allonger, de se complexifier et de se magnifier à la fin du Moyen Âge, la nécessité de faire « tenir » le corps est aussi d'ordre pratique. À partir de Philippe Auguste, mort en 1223, et jusqu'en 1422, l'exposition publique du corps du roi en majesté, à visage découvert, devient la règle; cette exposition dure de plus en plus longtemps, et nécessite qu'un travail soit fait sur le corps pour qu'il ne se dégrade pas olfactivement et visuellement. Le point de rupture est atteint au début du xv^e siècle, avec la mort de Charles VI, où on substitue une effigie au cadavre embaumé pour la longue exposition qui suit¹. Cette explication n'est pas sans trouver un écho dans la pratique évoquée plus haut, qui consiste au xviii^e siècle à embaumer des corps en attente de rapatriement et d'inhumation, et qui comporte, de fait, une dimension utilitaire évidente. Mais elle est insuffisante, notamment dans le cas de princes: pourquoi continuer d'embaumer à partir du moment où le corps n'est plus exposé lors des funérailles officielles? À quoi cela sert-il en particulier au xviii^e siècle, alors même que l'exposition à visage découvert, réduite à un jour, est placée *avant* l'embaumement, et que seul le cercueil clos est offert ensuite à la vue?

Une autre explication, d'ordre symbolique, peut être invoquée. Oint du Saint-chrême par le sacre, le corps du roi est sacré; l'embaumement participerait de cette sacralisation, en empêchant sa corruption. Une sorte de proximité s'établirait en outre avec l'incorruptibilité du corps des saints, sur le destin duquel la dépouille du prince chercherait à s'aligner – même si cette incorruptibilité n'est pas

1. R. Giesey, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Flammarion, 1987; A. Boureau, *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français xv^e-xviii^e siècles*, Les éditions de Paris, 1988.

obtenue naturellement¹. Plus prosaïquement, la ritualisation des funérailles royales – même simplifiées à partir de Louis XIII – pousse certainement à reproduire avec solennité les gestes et les traditions qui ont fait la royauté et la Cour. Cette dimension symbolique et politique permet de dépasser l'impasse du pragmatisme, dès lors qu'elle justifie l'embaumement même sans exposition. Elle bute toutefois aussi sur des limites : pourquoi l'étendre à d'autres qu'au roi ? En outre les corps royaux ne deviennent pas des reliques, comme ceux des saints².

Une troisième explication vient donc compléter les précédentes : elle mobilise le registre de la distinction sociale, qui intègre d'ailleurs aisément les registres symbolique et pragmatique. Embaumer, c'est distinguer ; c'est distraire du sort commun une dépouille qui, sans cela, retournerait à l'anonymat de ce « je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue » (Bossuet). Dans les danses macabres qui fleurissent à la fin du Moyen Âge, les Grands, clercs ou laïcs, ornés de leurs atours et des attributs de leur puissance qui permettent de les identifier, alternent avec des squelettes ou des transis tous identiques et interchangeables ; c'est cela qu'il s'agit de conjurer, ce retour à une condition commune. Un parallèle peut être fait avec le régime funéraire : ce sont les mêmes catégories sociales qui sont susceptibles d'être embaumées et qui disposent de tombes identifiées par une épitaphe, parfois un monument, dans les cryptes ou les chapelles des églises. À l'inverse, l'homme de peu se dissout dans la fosse commune, et ses ossements seront regroupés avec d'autres dans des ossuaires en attendant la résurrection. Être embaumé,

1. Mais certains corps de saint(e)s sont aussi embaumés et la mémoire peut en être perdue, comme Marguerite de Cortone ou Christine de Spolète : voir E. Fulcheri : « Mummies of saints : a particular category of Italian Mummies » in Spindler (dir.), *Human Mummies*, 1996, p. 219-230.

2. On fait ici abstraction de leur devenir après l'ouverture des tombes de Saint-Denis en 1793, où de fait certains morceaux de corps sont prélevés et acquièrent un statut de relique d'autant plus précieuse que clandestine.

c'est donc à la fois vaincre le temps et la pourriture, et être assuré de laisser une trace individuelle que viennent conforter d'autres indices (portraits, statues, gisants, tombeaux littéraires, etc.).

À la fin du XVIII^e siècle, l'embaumement concerne donc la frange la plus élevée de la société. Praticqué d'abord sur le roi, il garantit que son corps exceptionnel ne connaîtra pas le sort du vulgaire et traversera le temps. Ce privilège, imité, s'étend à ceux que le souci de leur dépouille distingue du commun des mortels. Il se paie toutefois d'un prix élevé, au propre comme au figuré. Il faut aborder ici la façon dont les embaumements sont pratiqués, et s'interroger sur ce que ces données techniques apportent à la compréhension du phénomène.

Techniques et embaumeurs

Les façons de procéder à l'embaumement sont à peu près stabilisées au XVIII^e siècle et ne varient guère depuis celui pratiqué par Dionis sur la Dauphine en 1690. Les opérations menées sur les corps nous sont connues par les traités des chirurgiens et des apothicaires qui les mettent en œuvre, à la Cour ou ailleurs.

Des opérations mutilantes

L'embaumement ayant pour but de freiner, voire d'annihiler la décomposition, il consiste à la fois à vider le corps de tout ce qui pourrait l'accélérer (viscères), à le dessécher, et à l'imprégner de produits antiputrides. Il met donc en œuvre des gestes, des produits et des objets que les ouvrages savants énumèrent longuement : matériel de dissection (instruments tranchants, aiguilles), étoffes et linges (toiles cirées, bandes de toile, éponges, étoupes, pinceaux), baumes et liniments odorants et antiputrides, poudres des-